

## RELEVÉ DE DÉCISIONS

**Y ASSISTAIENT :**

*Mesdames BOUROTTE - DE BRUIN - DELCROIX - DELOT M - DENOMBRET - DERUELLE - SCHWENTER - SEUVRE - TISON - TRIPIER (suppléante de M. G DELAGNEAU).*

*Messieurs BAILLET - BIOT - BOUCHERON - BLANCHET - BLAUVAC - CHEVALIER - CORNIOT - DELAGNEAU JL - DELAGNEAU D - DELAVAUT - FERRAG - FOURNIER - FOURREY - GAILLOT S - GAILLOT M - GUINET BAUDIN - HARIOT - HENRY - JUSSOT - MATIVET - MORLE - MORINIÈRE - PORCHER - QUOIRIN - ROUSSELLE - RUSCH.*

**ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :**

*Messieurs MAILLARD, TIRARD, QUERET et Mesdames BUCINA, ETIENNE, GUILLOT lesquels avaient donné respectivement pouvoir de voter respectivement en leur nom à Monsieur RUSCH, Madame SCHWENTER, Messieurs CORNIOT, DELOT, BIOT et BLANCHET.*

**ÉTAIENT ABSENTS :**

*Messieurs CARRA, CLERIN, LEGRAND, LEPRUN et RAMON.*

### **FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - Budget Principal**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget Principal de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

### **FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE SPANC de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

### **FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE PORT**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE PORT de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE ZAE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE ZAE de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Hôtel de l'Est de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le Compte de Gestion dressé par le Comptable Public pour le Budget ANNEXE Centre Aquatique de l'exercice 2020 de la Communauté de communes Serein et Armance, visé et certifié conforme au Compte Administratif par l'ordonnateur,
- **DECLARE** qu'il ne fait l'objet d'aucune observation, ni réserve.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	7 054 048,27 €	3 672 346,19 €
RECETTES	7 796 606,81 €	3 876 917,28 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>742 558,54 €</b>	<b>204 571,09 €</b>
Report résultat 2019	1 192 746,86 €	- 1 271 301,31 €
Restes à réaliser	0,00 €	177 011,58 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe SPANC	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	122 445,46 €	0,00 €
RECETTES	203 132,00 €	91 979,95 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>80 686,54 €</b>	<b>91 979,95 €</b>
Report résultat 2018	144 096,41 €	- 89 657,95 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE PORT**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE PORT de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Port	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	135 417,19 €	60 063,89 €
RECETTES	134 211,30 €	82 494,11 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>- 1 205,89 €</b>	<b>22 430,22 €</b>
Report résultat 2019	- 5 616,28 €	23 297,36 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET PORT de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

**FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE ZAE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE ZAE de la Communauté de Communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe ZAE	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	521 405,86 €	515 777,12 €
RECETTES	520 951,63 €	492 756,38 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>- 454,23 €</b>	<b>- 23 020,74 €</b>
Report résultat 2019	0,00 €	71 671,25 €
Restes à réaliser	0,00 €	0,00 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET ZAE de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

#### FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE Hôtel de l'Est de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Hôtel de l'Est	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	12 512,82 €	497 007,59 €
RECETTES	127 815,00 €	230 000,00 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>115 302,18 €</b>	<b>- 267 007,59 €</b>
Report résultat 2019	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	163 142,59 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

#### FINANCES - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes du Serein et Armance,
- **ARRETE** les résultats tels qu'énumérés ci-après :

	Budget Annexe Centre Aquatique	
	Fonctionnement	Investissement
DÉPENSES	0,00 €	734 682,67 €
RECETTES	0,00 €	2 130 666,80 €
<b>Résultats de clôture</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 395 984,13 €</b>
Report résultat 2019	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	0,00 €	- 1 395 984,13 €

- **AUTORISE** Monsieur Patrice BAILLET, Président désigné, à signer le Compte Administratif 2020 du BUDGET ANNEXE Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armance, et la présente délibération.

### **FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - 1 935 305,40 €, décomposé comme suit :
    - ❖ 1 045 586,76 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
    - ❖ 889 718,64 € en Section d'Investissement Recettes au compte 1068
  - 1 066 730,22 € en Section d'Investissement Dépenses au compte 001

### **FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - 224 782,95 €, décomposé comme suit :
    - ❖ 224 782,95 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
  - 2 322,00 € en Section d'Investissement Dépenses au compte 001

### **FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE PORT**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - - 6 822,17 €, décomposé comme suit :
    - ❖ - 6 822,17 € en Section de Fonctionnement Dépenses au compte 002
  - 45 757,58 € en Section Dépenses d'Investissement au compte 001

### **FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE ZAE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - - 454,23 €, décomposé comme suit :
    - ❖ - 454,23 € en Section de fonctionnement Dépenses au compte 002
  - 48 650,51 € en section d'investissement Recettes au compte 001

### **FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - 115 302,18 €, décomposé comme suit :
    - ❖ 11 417,18 € en Section de Fonctionnement Recettes au compte 002
    - ❖ 103 885,00 € en Section de Investissement Recettes au compte 1068
  - 267 007,59 € en section d'investissement Dépenses au compte 001

## FINANCES - AFFECTATION DES RESULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats suivants :
  - 1 395 984,13 € décomposé comme suit :
    - ❖ 1 395 984,13 € en Section de Investissement Recettes au compte 001

## ENVIRONNEMENT - GEMAPI - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS - PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 42 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. FERRAG) :

- **DÉCIDE** que le produit attendu de la taxe GEMAPI sur l'année 2021 sera de 154 000 €.

## FINANCES - BUDGET 2021 - TAUX DES TAXES LOCALES 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

Nature	Taux
Taxe d'habitation TH	4,91 %
Taxe foncière (bâti) TF	3,93 %
Taxe foncière (non bâti) FNB	16,23 %
Cotisation foncière entreprises CET	4,97%
Fiscalité Professionnelle de Zone FPZ	23,83 %

## FINANCES - BUDGET 2021 - TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **FIXE** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2021 comme suit :
  - ❖ Zone 1 - Centre-ville de Saint-Florentin et habitat collectif : **11,70 %**
  - ❖ Zone 2 - Briennon-sur-Armançon, centre et collectifs : **11,20 %**
  - ❖ Zone 3 - L'ensemble du territoire, hors les 2 périmètres déjà évoqués : **10,70 %**
- **DIT** que le montant total du produit attendu estimé est de **2 207 000 €**.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le budget primitif PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	9 068 264,40 €	7 647 920,02 €
Recettes	9 068 264,40 €	7 647 920,02 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le budget annexe SPANC en suréquilibre de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	178 028,00 €	0,00 €
Recettes	227 782,95 €	2 322,00 €
Dont résultats reportés	224 782,95 €	2 322,00 €
Suréquilibres	49 754,95 €	2 322,00 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe PORT de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	144 138,00 €	129 293,41 €
Recettes	144 138,00 €	129 293,41 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe ZAE en suréquilibre de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	503 224,63 €	482 394,13 €
Recettes	503 224,63 €	521 000,14 €
Dont excédent reporté		48 650,51 €
Suréquilibre		38 606,01 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOPTE** le budget primitif annexe Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	48 417,18 €	347 237,00 €
Recettes	48 417,18 €	347 237,00 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - BUDGET 2021 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ADOpte** le budget primitif annexe Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armanche pour l'exercice 2021 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0,00 €	8 740 384,13 €
Recettes	0,00 €	8 740 384,13 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

## FINANCES - SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - TARIF REDEVANCE 2021

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le fait de ne pas, à titre exceptionnel, solliciter de redevance annuelle en 2021 auprès des redevables du territoire communautaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES - FONDS DE CONCOURS – ATTRIBUTION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
PERCEY	AMENAGEMENT SECURITAIRE RUELE BERTON ET RUE DES DEUX PONTS	17 983,90 € HT	60 %	10 000,00 €
VILLIERS VINEUX	TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN BATIMENT COMMUNAL	61 792,02 € HT	60 %	10 000,00 € (1)

(1) Plafond d'aide

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - AMENAGEMENT DE L'ESPACE - CONVENTION PETITES VILLES DE DEMAIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 2 abstentions (Mme DENOMBRET et M. DELAVault) et 41 voix pour :

- **APPROUVE** la convention d'adhésion petite ville de demain jointe en annexe,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.



#### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TOURISME - EPIC OFFICE DE TOURISME - CONVENTION 2021**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'EPIC « Office de tourisme Serein et Armance » pour l'année 2021,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

#### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – TOURISME - CONTRAT CANAL DE BOURGOGNE - SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE LE LONG DU CANAL**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la participation de la Communauté de communes au programme déployé par le Pays Auxois Morvan à hauteur de 1 818,02 € par panneau, soit 7 272,08 € pour 4 panneaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention à venir concrétisant cette participation, et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

#### **ENVIRONNEMENT – DECHETS - ECO ORGANISME – DEEE - CONVENTION AVEC OCAD3E ET ECOSYSTEM**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les conventions et leurs annexes avec l'organisme OCAD3E et ECOSYSTEM,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

#### **SERVICE A LA POPULATION - ECOLE DE MUSIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION 2021**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **SOLLICITE** une subvention pour l'école de musique communautaire, pour l'année 2021, auprès du Conseil Départemental de l'Yonne à hauteur de 45 150 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

#### **SERVICE A LA POPULATION - EQUIPEMENTS SPORTIFS ET LOISIRS - ESPACE D'ACTIVITE FOSSE CAILLOUX**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** les travaux de restitution de toiture des bâtiments 33 et 34 de l'Espace d'Activités Fossé Cailloux pour un coût global de 80 000 € HT,
- **SOLLICITE** une subvention, auprès de l'Etat à hauteur de 50 %, soit 40 000 €,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE - LIEU DE VIE COMMUNAUTAIRE  
ACQUISITION ANNEXE SALLE DE REUNION COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACQUIERT** au prix global de 24 000 € hors frais d'acte cet ensemble immobilier auprès des héritières de M. Jany WARBURTON tel que définit comme suit :
  - ⇒ Ensemble immobilier sis rue du Faubourg Saint Martin – Commune de Saint-Florentin - cadastré section AS n° 673 d'une contenance de 1a 35 ca (y compris servitudes associées) :
  - ⇒ Ensemble immobilier sis 13 rue du Faubourg Saint Martin – Commune de Saint-Florentin - cadastré section AS n° 75 d'une contenance de 3a 87 ca sur lequel est implanté une maison comprenant : rez-de-chaussée (entrée, séjour, cuisine dégagement), un étage (2 chambres, salle de bains, dégagement, WC) un grenier et une cave (y compris servitudes associées).
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de l'acte, ou des actes, d'acquisition.

**RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE - AMENAGEMENT ESPACE SAINT  
MARTIN - TRAVAUX ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux d'aménagement de l'espace de vie communautaire pour un montant global d'opération de 500 000 € HT,
- **SOLLICITE** des subventions pour cette opération de restructuration d'espace tertiaire telles que définies ci-dessous :

FINANCEURS	MONTANTS HT
Etat – DSIL Rénovation thermique (40%)	200 000 €
Région Bourgogne Franche-Comté – Programme Effilogis (40 %)	200 000 €
CCSA – Fonds Propres (20%)	100 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 €</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

**RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION - COMPETENCE AUTORITE  
ORGANISATRICE DE LA MOBILITE (AOM)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité » (AOM), et cela :
  - Sans intention de prendre la compétence transports scolaires et par là même tous les services communaux en la matière,
  - Sans transferts d'éventuels autres services de transports communaux préexistants.
- **RETIRE** des statuts de la Communauté de communes Serein et Armance, la compétence « Transports scolaires de second rang du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté »,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

#### RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION - Modification des statuts

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mme DENOMBRET) et 42 voix pour :

- **APPROUVE** les nouveaux statuts communautaires,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

#### RESSOURCES INTERNES – INSTITUTION - DEBAT SUR UN PACTE DE GOUVERNANCE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** de ne pas conclure de pacte de gouvernance avec les communes.

#### RESSOURCES INTERNES – BUDGET - Admission en non-valeur – Budget Principal

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 306.79 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 4700180215 dressée par le comptable public le 23 Décembre 2020 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2016	T-711578360015	155,00 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2017	T-711593940015	75,45 €		
2017	T-711592030015	76,34 €		

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 519.15 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 470160515 dressée par le comptable public le 23 Décembre 2020 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2014	T-711578480015	281.00 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2013	T-711587690015	124.15 €		
2015	T-711585590015	114.00 €		

- **APPROUVE** l'admission en non-valeur les recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 292.94 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables n° 4771630515 dressée par le comptable public le 11 Février 2021 :

Exercice	Référence de la pièce	Montant	Nature de la recette	Service concerné
2016	T-711587570015	166.00 €		
2017	T-711588150015	63.07 €	Redevance Déchets	Collecte et traitement des Ordures Ménagères
2017	T-711588100015	63.87 €		

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget 2021.